

PROJET D'EDUCATION AU THEME DE L'EAU

THEME 2017-2018 : EAU ET BIODIVERSITE

Etude d'une rivière ou d'un plan d'eau



STRUCTURE

Vous êtes : ☐ une école, circonscription de :

☐ un collège

☐ un lycée

☐ autres (à préciser) :

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

☎ :

ADRESSE COMPLETE :

Email :@.....

RESPONSABLE DU PROJET :

FONCTION DU RESPONSABLE :

NOM DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR :

NUMERO SIRET DE L'ETABLISSEMENT :

Secteur : ☐ urbain ☐ rural

RIVIERE OU PLAN D'EAU ETUDIE(E) :

Une plaquette valorisant le travail des élèves sera réalisée et diffusée.

LE PROJET

Nombre de classes concernées :

Niveau des classes :

Nombre d'élèves concernés :

Espace(s) utilisé(s) : ☐ cours d'eau ☐ plan d'eau ☐ classe ☐ bassin versant

Transport nécessaire : ☐ oui ☐ non

LIEN ENTRE LE PROJET « EAU ET BIODIVERSITE » ET LE PROJET D'ETABLISSEMENT ?

.....

.....

.....

.....

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ?

.....

.....

.....

.....

.....

ACTIVITES ENVISAGEES DES ELEVES ? LES PROBLEMATIQUES ETUDIEES ? *PRECISER
CHAQUE SORTIE ET CHAQUE PROBLEMATIQUE ETUDIEE EN CLASSE OU EN ATELIER EN
LIEN AVEC LA RIVIERE ETUDIEE OU LE PLAN D'EAU ETUDIE*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

POINTS D'ANCRAGE DANS LE PROGRAMME SCOLAIRE :

.....

.....

.....

.....

CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET

Date de début du projet	
Date de fin du projet	
Date de l'évaluation finale	
Les grandes étapes :	

NOM ET ROLE PRECIS DES INTERVENANTS ET DES PARTENAIRES :

.....

.....

.....

.....

.....

ATTENTES LIEES AU PROJET,- En terme d'acquisition de connaissances :

○

.....

.....

- En terme de modifications de comportements :

○

.....

.....

- En terme de valeur ajoutée des interventions :

○

.....

.....

EVALUATION DU PROJET : QUELS OUTILS METTEZ-VOUS EN PLACE POUR EVALUER LE PROJET ?

.....

.....

.....

VALORISATION DU PROJET :

- *Pour cette année scolaire 2017-2018, l'agence de l'eau propose de réaliser une plaquette reprenant le travail réalisé par la ou les classes autour de la rivière ou le plan d'eau choisi.*
- Le travail réalisé devra donc respecter dans sa globalité le schéma suivant :
 - descriptif de la rivière ou du plan d'eau
 - l'histoire de l'espace aquatique étudié
 - les caractéristiques de son environnement (paysage, lieux touristiques...)
 - les problématiques des lieux et les solutions mises en œuvre
 - les activités développées en lien avec la rivière ou le plan d'eau.
- Diffusion de la plaquette
 - L'établissement sera destinataire de plaquettes :
 - Comment pensez-vous les diffuser et à quel public ?
.....
.....
.....
.....
.....
 - Souhaitez-vous recevoir les plaquettes réalisées dans le cadre des autres projets scolaires ?
 - ☐ oui ☐ non
- Autres outils développés pour valoriser le projet (exposition, journal, blog, outil numérique...) :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

DEPENSES PREVUES		RECETTES PREVUES	
Nature	Montant	Origine	Montant
		DOTATION SOUHAITEE PAR L'AGENCE DE L'EAU	
TOTAL		TOTAL	

DATE DE LA DEMANDE :

Signature du responsable du projet

Signature de la Direction de l'établissement

Cachet de l'établissement demandeur

Signature du représentant de la structure partenaire

Cachet de la structure partenaire

Année scolaire 2017- 2018

Cet appel à projets destiné aux établissements scolaires est particulier puisqu'il est thématique.

L'idée est de pouvoir obtenir une cohérence générale dans les projets, et de mieux valoriser le travail effectué par les enseignants et les élèves.

La volonté de l'agence de l'eau est de travailler ensemble à la réalisation d'un outil attrayant et diffusable à un public large :

- Vous travaillez sur le contenu et apportez les illustrations : photos ou dessins,
- L'agence de l'eau mobilise ses compétences pour réaliser une jolie plaquette, accessible et diffusable.

CRITERES DE SELECTION DU PROJET

- 1) Le projet doit être intégré au projet d'établissement,
- 2) Le projet doit respecter les programmes scolaires en vigueur,
- 3) Le projet doit respecter les circulaires de l'Education Nationale en matière d'éducation au développement durable,
- 4) Le projet doit être mené en partenariat avec une ou des structure(s) partenaires, en plus de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie,
- 5) Au moins un outil d'évaluation du projet doit être proposé,
- 6) Tout projet antérieur non soldé ne permet pas de solliciter un nouveau partenariat auprès de l'agence,
- 7) Soyez précis dans la description du projet...aucune demande de complément d'information post-commission ne sera effectuée.
- 8) L'aide financière maximale de l'agence de l'eau peut être apportée dans la double limite d'un montant de 800 € et de 80% du budget global prévisionnel et réalisé.

FICHE A RETOURNER A L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE POUR LE 06/11/2017

Cathy CELARY - Chargée de Communication

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818

59508 DOUAI Cedex

☎ 03.27.99.83.27

c.celary@eau-artois-picardie.fr



 Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable